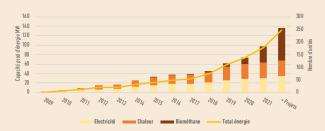
PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Méthanisation

La méthanisation permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de produire de l'énergie renouvelable. Aucune unité agricole n'est encore en fonctionnement sur l'EPCI. En Bretagne il y en a 177, plus 69 en projet avancé. Elles représentent une production d'énergie de 607 535 MWh (électricité 39 %, chaleur 14 %, gaz 46 %). Les projets concernent de plus en plus une valorisation sous forme de biométhane avec injection dans le réseau de daz naturel.

Unités de méthanisation agricoles en Bretagne

Source CRAB - AILE 2021





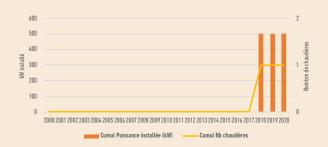
3 254 MWh d'énergie renouvelable produits par an



Chaudière bois

Les chaudières bois agricoles se développent chez les éleveurs de porcs, de veaux et de volailles, ainsi que pour guelques serres et ateliers de transformation. Depuis les années 2000, une installation a été créée sur l'EPCI, représentant une puissance de 500 kW et une consommation de bois de 40 tonnes/an. La production d'énergie annuelle est estimée à 1 500 MWh.

Chaudières bois agricoles sur l'EPCI



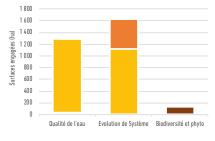
Photovoltaïque

237 installations photovoltaigues sont raccordées au réseau électrique sur l'EPCI pour une production de 2050 MWh en 2019 (ENEDIS). La part des installations agricoles est difficile à cerner. On estime leur nombre à 20 % du total, assurant 80 % de la production d'électricité soit 1754 MWh sur l'EPCI. Le suivi par l'APEPHA de 33 installations du Sud Bretagne sur 11 ans donne une durée moyenne de production à pleine puissance de 1115 h/an contre 1094 h/an en Bretagne.

MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) visent à adapter les pratiques des exploitants aux enieux du territoire et à soutenir les évolutions de systèmes. En 2020, 70 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié pour une surface engagée de 3047 ha. 39 % mettent en pratique des mesures pour la qualité de l'eau (1287 ha) 16 % pour la biodiversité et la réduction des produits phytosanitaires (127 ha) et 46 % font évoluer leur système (1632 ha) vers moins d'impacts environnementaux.

Mesures engagées par type d'enjeu



Enieu des mesures





Pratiques culturales

Gestion de l'herbe

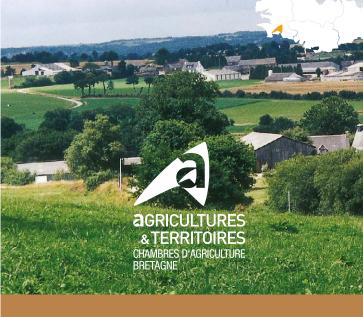
Système herbager

Svstème bio

- Hervé LE GOFF Animation territoriale
- Clara VIANEY Energie Climat
- Hervé GORIUS Méthanisation
- Ludovic JEZEQUEL Agroforesterie
- Pierre FILY Photovoltaïque







PROFIL ÉNERGIE CLIMAT

DF L'AGRICUI TURF

CONCARNEAU **CORNOUAILLE**

LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT



en SE FORMANT, en AGISSANT collectivement. en ADAPTANT leur exploitation





















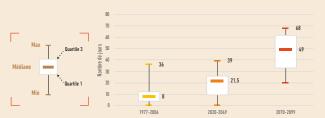
ÉVOLUTION DU CLIMAT

Évolution des températures

Le changement climatique est déjà perceptible et le sera de plus en plus. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Névez, le nombre de jours médians au-dessus de 25°C va croître de 14 jours d'ici 2050 et de plus de 28 iours d'ici 2100 (selon le scénario 8.5 du GIEC). Le maximum serait de 39 jours en 2050 et 68 en 2100. Plusieurs facteurs climatiques (température, précipitations, gel...) seront ainsi modifiés, nécessitant une adaptation de l'agriculture.

Nombre de jours à plus de 25°C chaque année







+ 28 jours à plus de 25°C d'ici 2100



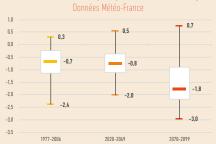
Évolution du bilan hydrique

Des sécheresses

hydriques négatifs

La sécheresse est causée par une succession de bilans hydriques négatifs. Le bilan hydrique est calculé par décade entre avril et septembre : somme du volume de précipitation - volume perdu par évapotranspiration (ETP). Selon l'intensité et la durée d'une sécheresse, les prairies et cultures de vente peuvent voir leur productivité diminuer voir être endommagées durablement. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Névez, les bilans hydriques en 2070 seront plus régulièrement négatifs, et la variabilité plus importante.

Evolution du bilan hydrique estival (en mm/j)



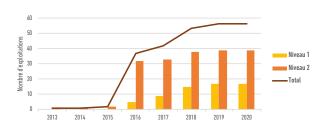


RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Diagnostics des émissions

56 éleveurs de bovins de l'EPCI ont réalisé volontairement un diagnostic de leur ferme (Cap2ER). Il permet de cerner les postes d'émissions de GES et les leviers de réductions sur l'exploitation ainsi que les capacités à stocker le carbone. Le Niveau 1 est utile pour s'approprier les enieux et le Niveau 2 permet de définir un plan d'action adapté, qui pour les élevages bovins, dépend du système fourrager et de la conduite d'élevage.

Cumul du nombre d'exploitations avant fait au moins un diagnostic Carbone





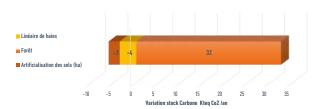
56 diagnostics carbone en élevage bovin



Stockage carbone

La matière organique des sols et la biomasse pérenne des forêts et des haies constituent un important stock de carbone. L'artificialisation des sols contribue à le détériorer. Entre 2005 et 2015, les sols artificialisés ont progressé sur le territoire de 14,3 ha/an (source OEB). Sur la même période, la forêt à progressé de 5 ha/an pour une surface totale de 5 341 ha et le linéaire de haies qui représente 1 364 km a diminué de -17,5 km/an. Le solde annuel de stockage reste positif. Il représente au mieux 7,8 % des émissions totale de GES par an du territoire.

Estimation des variations annuelles de stocks de carbone Moyenne 2005-2015



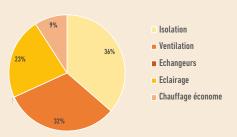


ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Modernisation des bâtiments

Le PCAEA (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) vise à soutenir le développement et la rénovation des outils de production agricoles. Depuis 2015, 44 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié dont 22 avec des travaux de rénovation énergétique. Ces travaux concernent des producteurs de volailles (95 %), de porcs (5 %), mais aussi de bovins et de légumes. Ils permettent des économies de 20 à 50 % des consommations d'éneraie.

Nature des travaux d'économie d'énergie





116 MWh économisés par an



Économie de l'atelier lait

Ce plan vise à aider les éleveurs de bovins lait à s'équiper pour économiser l'électricité. Depuis 2009, 18 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié. Plusieurs types d'équipements peuvent être concernés : prérefroidisseur (17), récupérateur de chaleur (1) au niveau du tank à lait, solaire thermique (0) et pompe à chaleur (0). Cela induit une économie annuelle de 116 MWh.

Économie d'énergie en élevages laitiers

